

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 09 JUIN 2016**

L'an deux mil seize, le neuf juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame **Françoise LEFEBVRE**, Maire.

PRÉSENTS :

- Mme **LEFEBVRE**, Maire
- M. **PEKALA**, Mme **JOACHIM**, Mme **ANDRIEU**, M. **ROGER**, Adjoints au Maire,
- Mme **BOISSY**, Conseillère Municipale déléguée,
- Mme **PERIER-SCHEER**, M. **LAPLACE**, M. **ZENDRON**, M. **BEAUDOIN**, M. **PANNETIER**, Mme **COURTIER**, Mme **COURVOISIER**, M. **RELINGER** (présent à partir du point 3)

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

- Mme **KARPINSKI** pouvoir à Mme **ANDRIEU**
- Mme **CHANCENOTTE** pouvoir à Mme **JOACHIM**

ABSENTS EXCUSÉS : Mme **DELAPLACE**, M. **BLANQUET****ABSENTS NON EXCUSÉS :** M. **BOSCH**, Mme **BOSCH-CREGUT** (Remplacée à partir du point 3 par M. **RELINGER**)

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Date de convocation : 02 juin 2016

Nombre de Conseillers présents : 13 (14 avec M. **RELINGER** à partir du point 3)

Nombre de suffrages exprimés : 15 (16 avec M. **RELINGER** à partir du point 3)

Mme Morgane **COURVOISIER** a été nommée Secrétaire de Séance.

ORDRE DU JOUR**1) Approbation du procès-verbal du 07 avril 2016**

Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, a approuvé le procès-verbal du 07 avril 2016.

2) INSTALLATION DE M Jean-Claude RELINGER

Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, a décidé d'installer **Monsieur Jean-Claude RELINGER** en tant que membre du Conseil Municipal de Rubelles pour remplacer **Madame Caroline CREGUT-BOSCH**.

3) DESIGNATION D'UN MEMBRE TITULAIRE ET D'UN MEMBRE SUPPLEANT POUR SIEGER AU SEIN DU COMITE SYNDICAL DU RU DU JARD

Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, a désigné au :

- Syndicat Intercommunal pour l'entretien du Ru du Jard
- o Titulaire : **Madame Marianne PERIER-SCHEER**
- o Suppléant : **Madame Emmanuelle BOISSY**

4) **DESIGNATION D'UN REPRESENTANT POUR SIEGER AU SEIN DU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE (CISPD)**

Le Conseil Municipal, à *l'unanimité*, a désigné au :

- Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)
- o Représentant : **Monsieur Christophe ROGER**

5) **ELECTION D'UN MEMBRE POUR LA COMMISSION COMMUNICATION ET PUBLICITE**

Le Conseil Municipal, à *l'unanimité*, a décidé d'élire **Monsieur Rémy ZENDRON** en tant que membre de la Commission communication et publicité pour remplacer **Madame Perrine CHANCENOTTE**.

6) **TRANSFERT DE LA COMPETENCE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ AU SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES ENERGIES DE SEINE-ET-MARNE (SDESM)**

Le Conseil Municipal, à *l'unanimité*, a décidé de transférer la compétence de distribution publique de gaz au Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne (SDESM).

7) **AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION D'APPORT DES DECHETS ISSUS DES DEPOTS SAUVAGES AVEC LE SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES (SMITOM)**

Le Conseil Municipal, à *l'unanimité*, a décidé d'autoriser Madame le Maire à signer la convention d'apport de déchets sauvages.

8) **CHOIX DE L'ASSOCIATION ORGANISANT LES NAP ET L'ACCUEIL PERISCOLAIRE POUR LA PERIODE 2016-2017**

Le Conseil Municipal, à *l'unanimité*, a décidé de confier à l'association **Union Française des Centres de Vacances et de loisirs (UFCV)** pour la période 2016-2017, l'organisation et la gestion des Périscolaires Matin et Soir, l'accueil de loisirs du mercredi après-midi et les TAP pour les enfants âgés de 3 à 12 ans qui sont domiciliés et/ou scolarisés dans la commune de Rubelles.

9) **AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION ORGANISANT LES NAP ET L'ACCUEIL PERISCOLAIRE POUR LA PERIODE 2016-2017**

Le Conseil Municipal, à *l'unanimité*, a décidé d'autoriser Madame le Maire à signer la convention avec l'association **Union Française des Centres de Vacances et de loisirs (UFCV)**, et de signer tous documents afférents à ce dossier.

10) **AUTORISATION DE VENTE D'UN VEHICULE COMMUNAL ET DU MATERIEL TECHNIQUE**

Le Conseil Municipal, à *l'unanimité*, a décidé d'autoriser la vente du véhicule communal et du matériel technique suivant :

- Véhicule « Kangoo » 641 ECJ 77
- Remorque plateau 402 VN 77
- Aspirateur à feuilles

11) **ZAC DES TROIS NOYERS - MODIFICATION DU CAHIERS DES PRESCRIPTIONS ARCHITECTURALES, PAYSAGERES ET ENVIRONNEMENTALES (CPAPE)**

Le Conseil Municipal, par **16 voix « POUR », 1 abstention (M. ROGER)** a décidé d'adopter les modifications du CPAPE.

12) INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AU COMPTABLE PUBLIC

Le Conseil Municipal, à *l'unanimité*, a décidé :

- D'ATTRIBUER à titre personnel à Monsieur Bernard FLEURY, Trésorier Principal de Melun, l'indemnité de conseil à hauteur de 100 % pour l'année 2016 sur la base des modalités de calcul précisées dans l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983.
- QUE la révision annuelle de l'indemnité de conseil interviendra automatiquement en application des dispositions conjuguées de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 et de la présente délibération,
- QUE l'indemnité, ainsi mise en place, sera acquise à Monsieur Bernard FLEURY pour la durée du mandat du Conseil d'Administration sauf décision contraire.
- AJOUTE que l'indemnité, ainsi mise en place, sera acquise à Monsieur Bernard FLEURY pour la durée du mandat du Conseil d'Administration, sauf délibération contraire.

• DECISION MODIFICATIVE N° 1

13) BUDGET COMMUNAL - AFFECTATION DU RESULTAT 2015 - Annule et remplace la délibération 2016-17

Le Conseil Municipal, à *l'unanimité*, a décidé d'affecter au budget 2016 le résultat de fonctionnement 2015 au compte 002 pour un montant de 245 852.79 € et d'affecter la somme de 251 041.49 € au chapitre 1068 (recettes d'investissement).

14) BUDGET COMMUNAL - REGULARISATION DU BUDGET (Section de FONCTIONNEMENT) - Suite à la modification de l'affectation des résultats 2015

Le Conseil Municipal, à *l'unanimité*, a décidé de régulariser le budget (section de fonctionnement) par les écritures suivantes :

- Chap. 022 - Dépenses imprévues	- 31 486.10 €
	Soit 67 812.90 € (au lieu de 99 299.00 €)

Prise en compte d'une recette non prévue au budget :

- Compte 73681 - Recette publicitaire	+ 20 000.00 €
---------------------------------------	---------------

15) BUDGET COMMUNAL - REGULARISATION DU BUDGET (SECTION INVESTISSEMENT) - Suite à la modification de l'affectation des résultats 2015

Le Conseil Municipal, à *l'unanimité*, a décidé de régulariser le budget (section d'investissement) par les écritures suivantes :

- Dépenses : au compte 001 solde d'exécution reporté	251 041.49 €
- Recettes : au compte 1068 excédent de fonctionnement capitalisé	251 041.49 €

16) BUDGET COMMUNAL - Opération d'ordre : section INVESTISSEMENT

Le Conseil Municipal, à *l'unanimité*, a décidé d'effectuer l'opération d'ordre, au budget communal 2016, section INVESTISSEMENT, en dépenses et en recettes en créant chapitre 041 « Opérations patrimoniales » (opération ordre).

Ecriture :

- Chapitre 041

1 130 000.00 €

17) BUDGET COMMUNAL - Réaménagement d'emprunt

Le Conseil Municipal, à *l'unanimité*, a décidé d'effectuer au budget communal 2016, les écritures suivantes :

Section de FONCTIONNEMENT - Dépenses

Chap. 023 virement à la section d'investissement	- 44 877.29 €	reste 191 122 .71 €
--	---------------	---------------------

Chap. 042 transfert entre sections	+ 44 877.29 €	
------------------------------------	---------------	--

Section d'INVESTISSEMENT - Recettes

Chap. 021 virement de la section de fonctionnement	- 41 877.29 €	reste 191 122.71 €
--	---------------	--------------------

- Chap. 040 compte 1641 (emprunts)	+ 41 877.29 €	
------------------------------------	---------------	--

18) TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES

Le Conseil Municipal, a désigné par tirage au sort trois jurés d'assises, pour l'année 2017, sur la liste électorale.

Les personnes désignées sont :

- Madame FOUNEAU (BRUNEL) Valérie Marie-Christine
- Madame MEBAREK (DJELTI) Salima
- Madame LAGRANGE Lydie Geneviève Colette

19) Informations diverses

- Dates des prochains conseils municipaux (lundi 04 juillet 2016 à 19h00, Jeudi 15 septembre 2016 à 19h00, Jeudi 3 novembre 2016 à 19h00, Jeudi 8 décembre 2016 à 19h00)
- Point sur les intempéries relatives aux inondations qui ont touchées la Seine-et-Marne (le Ru n'a pas débordé, un glissement de terrain a eu lieu sur un chantier privé de FSM, information sur le Plan Communal de Sauvegarde, entraide intercommunale pour venir en soutien des communes sinistrées de la Communauté d'Agglomération de Melun-Val de Seine)
- Qualité de l'eau (très bonne)
- Changement de dénomination d'ERDF en ENEDIS
- Fête des associations le 3 septembre 2016
- Vide grenier de la commune le 11 septembre 2016
- Appel à candidature pour la commission animation (besoin de deux membres extérieurs, envoi par courrier ou mail pour se déclarer auprès de la mairie)

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 20 h 30.